

Couvre-feu: Yark va mettre les « récalcitrants » dans les rangs



Le Général Damehame Yark sera sans pitié envers ceux qui iront à l'encontre des mesures prises par le gouvernement contre la pandémie à Coronavirus au Togo. Le ministre de la sécurité et de la protection a, à la suite du Chef de l'Etat, indiqué que 5000 policiers et gendarmes seront à la trousse des « récalcitrants ». De lourdes sanctions sont annoncées à cet effet.

Dans son adresse à la nation togolaise mercredi, le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbe a entre autres décrété l'État d'urgence sanitaire pour 3 mois, un couvre-feu de 20 heures à 6 heures jusqu'à nouvel ordre et la création d'une Force Spéciale anti-Pandémie (FOSEP). Des mesures prises pour limiter la propagation de Coronavirus au Togo.

{loadmoduleid 210}

Elucidant la décision relative au couvre-feu, le Général Yark a rappelé que tous ont intérêt à se conformer à une telle décision au risque d'avoir à en découdre avec les forces de l'ordre et de sécurité.

« S'il y a des récalcitrants au couvre-feu, nous ferons tout pour les mettre dans les rangs », a averti le ministre de la sécurité.

L'ancien directeur général de la Gendarmerie nationale ajoute que les 500 agents, une force mixte qui composent la FOSEP veilleront à ce que de telles mesures soient respectées.

Le Général rappelle que le couvre-feu prend effet à partir de ce jeudi 02 avril. Son application sera progressive.

Dans un premier temps, il ne va concerner que Lomé, la capitale. Il sera étendu aux autres villes si les circonstances l'exigent.

{loadmoduleid 212}